

Formulaire d'intention de versement de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 au titre de la contribution aux formations professionnalisantes

N° UAI :0681967U | formulaire à renvoyer à : fma@uha.fr

Coordonnées de l'entreprise

Raison sociale :
Adresse :
Ville : Code postal :
Personne référente de la taxe d'apprentissage :
Adresse mail :
Nom de la personne à remercier :
Adresse mail :

Attribution du solde de la Taxe d'apprentissage au plus tard le 15 mai 2023
Nous apportons notre soutien à la FMA | UHA Colmar afin d'investir dans la formation des futurs cadres.

Nous attribuons au titre de la taxe d'apprentissage, la somme de :

Nous souhaitons soutenir en particulier le.s département.s suivant.s de la FMA :

Département **MARKETING**

**DU Sport Business, Parcours Management et Marketing du Sport | Racing Mutest Académie
Racing Club de Strasbourg Alsace**

Licence Gestion, Parcours Marketing et Marketing International

Master Marketing, Vente

Parcours Marketing et Ingénierie de la Franchise et des Entreprises en Réseau | MIFER

Parcours Marketing Etudes et Innovation Produit | MEIP

Parcours Marketing et Relation Client | MRC

Département **AGROSCIENCES**

Licence Sciences de la vie, Parcours Agronomie et Alimentaire

Master Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement

Parcours Sciences Agronomiques et Environnementales

Parcours Sciences Alimentaires et Qualité

Master Sciences de la Vigne et du Vin

Parcours Viticulture et Environnement

Parcours Franco Allemand Viticulture et Oenologie

FMA (sans fléchage spécifique)

Vos interlocuteurs à la FMA

Chantal Colombo, Responsable administrative et financière, chantal.colombo@uha.fr
Laurent Grimal, Directeur de la FMA laurent.grimal@uha.fr

Merci d'indiquer nos coordonnées sur la plate SOLTÉA :
Faculté de Marketing et d'Agrosciences - 32, rue du Grillenbreit - 68 000 Colmar
N°UAI : 0681967U